

CR simplifié de la réunion du CA d'ALAE du Jeudi 17 mars 2022 à 17h00

A SEVRIER, salle municipale, 1965 route d'Albertville.

I) Approbation du PV de la dernière réunion du CA du 08 février 2022 :

Préciser la présence, comme invité, de Xavier Barrachin au titre de l'association « Alex Village à Développement Raisoné ».

11 voix (9 voix et 2 pouvoirs).

II) Approbation d'une version simplifiée du PV de la réunion du CA du 08 février 2022 ; cette version sera adressée aux adhérents et publiée sur le site de l'association.

III) Déroulé de la réunion :

1) Analyse du jugement Mobalpa / par Xavier de l'association « Alex Village à Développement Raisoné ».

L'entreprise a présenté la construction de sa nouvelle usine comme une « extension » lui évitant une procédure plus complexe et en particulier, une étude d'impact plus fouillée (ICPE). Les 2 recours sur le permis et la nature de l'installation et les effets probables de pollution (présence des colles dans les rebus), ont été rejetés.

Cette association est confrontée, si appel, au coût d'une nouvelle procédure.

Nous restons à leur écoute et invitons son Président au prochain CA accompagnant Xavier.

2) Courrier ONF : Jean-Marc absent, c'est Gilles qui fait le point de la rencontre avec le président de l'UFP74 peu sensible à notre projet de courrier mais qui a exposé les évolutions actuelles de la profession.

Un courrier complété et proposé pour validation. Il sera adressé à l'ONF & au CRPF74.

3) Antenne Free :

Un courrier de Jean-Marc sera adressé (avant 24/03) en complément au mémoire de l'avocat.

4) Réunions extérieures :

SILA/Moule Quagga : Gilles relate l'envoi par le SILA du compte rendu exhaustif de la dernière réunion avec la reprise de toutes nos observations, ce qui est à noter positivement par rapport au passé.

5) Mobilité : Olivier fait un point de la situation par la Grenelle/ enquête GA du PDM.

ALAE attend que le Grenelle fasse un recours gracieux contre la délibération du GA, qui contient d'ores et déjà des décisions opératoires sur le BHNS en rive Ouest. ALAE renouvelle sa demande d'organisation de réunions publiques pour informer la population.

6) Restructuration du domaine skiable Megève Rochebrune-la Côte 2000.

Denis fait le point : délais trop courts pour intervenir; Mont Joli, il précise la date de clôture pour un éventuel recours gracieux/ au 22 avril 2022.

7) Clos Savoyard : point par Philippe et Gilles qui proposent une piste de recours éventuel que devra valider Philippe; les personnes engagées sur ce dossier devront assumer leur éventuel recours. Renée rappelle que nous devons maîtriser de façon sélective les dossiers en

cohérence avec nos capacités financières ; nous pouvons, par contre, rester conseil éventuel sur ce dossier.

- 8) PC Giez: François fait le point :le dossier est à présent classé compte tenu du changement de position par les Bâtiments de France et donc de renonciation du respect du PLUi.
- 9) Col de la Forclaz : François confirme une situation dégradée du col et de ses environs; la dernière affaire en date, un remblai constitué sans autorisation, qui servira probablement d'extension au parking existant favorisant les restaurants à proximité dont celui du maire de Talloires. Il est décidé de vérifier de qui dépend la zone (Sources du Lac ou Grand Annecy) et de réactiver un projet de lettre sur « le réaménagement du col de la Forclaz » à destination du Grand Annecy, le Département et la commune de Talloires-Montmin qui reprendra les dégradations relevées sur les dernières années (François).
- 10) Affaire groupe Bise-Mairie Talloires : Le président fait le point; Lors du conseil municipal du 7 Mars, le Maire reconnaît quelques erreurs commises lors de précédents conseils; le verbatim à recevoir nous permettra d'actualiser nos recours auprès du Préfet et de la Procureure; François se préoccupe de récupérer à la Mairie le PC de 2016 qui a servi, lors de ce conseil, pour justifier les agissements de la mairie, ce qui paraît incohérent.
- 11) Finances : Gilles présente les comptes de l'association :
 - progression du nombre d'adhérents (97->116)
 - nécessité de rester prudent dans les recours notamment ceux impliquant l'intervention rémunérée d'avocat.
- 12) Lac & Reflets : objectif de sortie du prochain numéro pour notre AG. Les rédacteurs sont encouragés à faire parvenir leurs articles à Pierre qui gère la publication.
- 13) AG 2022 : Gilles vérifie la disponibilité de la salle du Prieuré à SEVRIER début Juin.
- 14) Prochaine réunion du CA : le Jeudi 28 avril à 17 h00 au même endroit.

L'ordre du jour étant apuré, la séance est levée à 20h00.

Francis DECODTS
Secrétaire